

Stagiaire – Assistant(e) Rénovation salle d'escalade

La structure

Si vous êtes passionné(e) par l'univers du sport et que vous souhaitez mieux connaître la vie dans une Fédération Olympique, La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade recherche un stagiaire pour travailler avec elle sur la réalisation de son projet de Salle Karma La Villette. La fédération est lauréate depuis début 2021 d'un appel à projet lancé par le Parc de la Villette dans le cadre de la rénovation de sa salle du Cinaxe, dans la cadre de la réalisation d'une salle d'escalade.

Karma la Villette sera la deuxième salle d'escalade sous la marque Karma. Elle proposera sur plus de 1.900m² de l'escalade de difficulté, de vitesse et de bloc, un espace de convivialité et un espace baby escalade.

Association Loi de 1901, forte de ses 115 000 licenciés la FFME est une fédération en croissance constante depuis plus de 10 ans et est olympique en escalade depuis les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 et le deviendra pour le ski-alpinisme aux Jeux Olympiques d'hiver de Cortina d'Ampezzo en 2026.

Description du poste

Le/la stagiaire évoluera au sein du département Développement et Equipements sous la responsabilité de son Directeur. Ses missions seront principalement :

- Suivi des phases études (APS → PRO)
- Accompagnement à la rédaction des pièces techniques
- Accompagnement au dépôt du permis de construire
- Accompagnement auxancements de Appels d'offres
- Suivi de la coordination du projet entre les différents acteurs : organisation de réunions, PV de suivis, ...
- Lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre

À noter que le/la stagiaire pourra être associé(e) à toutes les phases du projet (concours, conception, chantier).

Diplôme et compétences attendues

Ce stage s'adresse à un(e) élève ingénieur de **dernière année**.

Motivé(e), rigoureux(se), autonome, vous avez les compétences suivantes :

- Capacité d'analyse
- Capacité à animer des réseaux
- Rigueur
- Compétences informatiques

Conditions du stage

- Poste basé au siège de la FFME, 8/10 Quai de la Marne, 75019 Paris
- Durée : poste de 6 mois pouvant débuter dès que possible
- Rémunération : dispositions légales
- Prise en charge de 50% du titre de transport
- Tickets restaurant
- 35 heures

**Lettre de motivation et CV à adresser
à l'attention de Vincent MARATRAT, Directeur Développement et Équipements
recrutement@ffme.fr**